



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'Association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Victimes innocentes

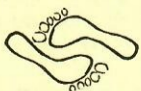
Ce printemps, en l'espace de quelques semaines -du 29 mai au 23 juin-, dans notre département, cinq piétons ont été tués, soit presque autant que pendant toute l'année 2000 (six) – et encore un autre début septembre. Quatre d'entre eux se trouvaient régulièrement engagés sur les passages « protégés » qui leur sont réservés. Parmi ces victimes innocentes, l'une nous a particulièrement émus : un jeune garçon de 5 ans renversé en traversant le boulevard d'Anvers à Strasbourg. L'automobiliste responsable, conducteur d'un véhicule 4x4, a, pour commencer, pris la fuite.

« Piétons 67 », en liaison avec la Prévention routière et le collectif « Arrêtons le massacre », a organisé le 15 juin à 18 H une brève cérémonie sur les lieux de cet accident. Gilles Hugué, notre Secrétaire, a prononcé les paroles qui s'imposaient et une minute de silence a été observée par les présents. Pendant ce temps voitures et autobus se succédaient sans répit sur ce boulevard devenu avec le temps un fleuve tumultueux et quasiment infranchissable.

Quelques jours auparavant -le 1^{er} juin- une nouvelle rédaction du Code de la Route est devenue applicable. Elle indique clairement que le piéton est prioritaire sur les passages pour piétons -non protégés par des feux tricolores- et que le non respect de cette priorité par un automobiliste expose celui-ci à une contravention. Il faut se réjouir de cette précision. Elle lève une ambiguïté sur les droits du piéton qui traverse une route dans ces conditions ; mais que valent ces droits quand ils ne sont pas respectés ?

Or il faut bien constater qu'un nombre encore trop élevé d'automobilistes privilégie la vitesse aux dépens de la vie de leurs concitoyens. Les pieuses admonestations qui fleurissent sur les routes « Automobilistes, pensez à nos enfants » ont hélas montré leur inefficacité. De plus en plus de municipalités recourent désormais aux obstacles physiques pour freiner les ardeurs des adeptes de la vitesse : « gendarmes couchés », ronds-points, zones 30, rétrécissements de chaussée, etc... Ces aménagements, éventuellement accompagnés d'une présence accrue des forces de l'ordre, ont montré leur efficacité ; le boulevard d'Anvers mériterait largement d'être réaménagé dans cet esprit.

Mais dans le domaine routier comme dans tant d'autres on ne peut mettre un policier ou un gendarme derrière chaque citoyen. Ce policier ou ce gendarme doit être à l'intérieur de nous-mêmes, il porte différents noms : conscience, sens civique, amour du prochain, politesse, morale, bon sens, éducation, etc... Il faudra certainement de persévérants efforts d'éducation pour changer les mentalités dans cet esprit. Est-ce vraiment de l'utopie ?



Raoul ESQUESNE

Le Mot du Président

Amis piétons, bonjour !

Ca y est, le contact est noué avec la nouvelle Municipalité de Strasbourg.

Après une demande de rendez-vous auprès de Madame le Maire, cette dernière nous a écrit que ce serait Madame Annick de Montgolfier qui nous recevrait.

Ce contact a été très amical, et en présence de Gilles Hugué, de Raoul Esquesne et de moi-même, notre Association a présenté ses doléances qui, je l'espère, seront prises en compte.

Nous avons également évoqué la création d'une commission mixte piétons – cyclistes qui pourrait se mettre en place.

Il me semble donc que les choses devraient bouger assez rapidement et dans le bon sens.

Petit conseil : l'automne est là, et les feuilles mortes vont rendre les trottoirs glissants.

Alors, « PRUDENCE ! »

Meilleures salutations associatives

Michel DERCHÉ

SOMMAIRE

<i>Le Mot du Président</i>	1
<i>Victimes innocentes</i>	1
<i>PV de l'Assemblée générale</i>	2-3
<i>Promenade d'automne</i>	3
<i>Nos activités...</i>	4
<i>La musique en fête...</i>	4
<i>Activités à venir</i>	4

PV de l'Assemblée Générale du 4 avril 2001

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « PIÉTONS 67 » tenue le mercredi 4 avril 2001 à 20h à la Maison de la Famille, 7 rue Sédillot, 67000 STRASBOURG sous la présidence de Michel DERCHÉ.

Présents :

Jonathan BARKAS
Guy DERACHE
Michel DERCHÉ
Raoul ESQUESNE
André GUILLAUME
Claude HERPIN
Gilles HUGUET
Gilbert KAISSEUR représentant le Club Vosgien de Strasbourg
Christian MARAUD
Roselyne RAUL

Absents ayant donné procuration :

Pierrette EICHEL
Jacqueline FLECK
Marie-Rose FREYD
Georges HILDWEIN
Hélène HUCK
Jenny JUTEAU
Jules LONGECHAL
Elise MARTIN
Antoine PAQUES
Patricia PAUL
Annie POLLET
Francis RAUL

Le Président Michel DERCHÉ adresse ses souhaits de bienvenue à l'Assemblée générale et constate que sur 46 membres 22 sont présents ou représentés. Le procès verbal de la première Assemblée générale tenue le 14 juin 2000 a été publié dans « Piétons 67 Infos » n°3 de novembre 2000. L'Assemblée générale approuve à l'unanimité ce procès verbal et passe à l'ordre du jour.

1) Lecture et approbation du rapport moral du Président du Conseil d'Administration.

Pendant la période allant du 14 juin 2000 à ce jour, rappelle Michel DERCHÉ, « Piétons 67 » a poursuivi ses efforts pour faire connaître notre association auprès des autorités et du public et pour resserrer nos liens avec l'Association nationale « Les Droits du piéton » et la F.N.A.U.T.. Ces efforts seront poursuivis et renouvelés auprès de la nouvelle municipalité strasbourgeoise issue des élections municipales des 11 et 18 mars 2001. En particulier, il sera insisté auprès d'elle pour obtenir la désignation d'une personne plus spécialement chargée des problèmes des piétons qui puisse être pour notre association un interlocuteur efficace. Michel DERCHÉ a représenté « Piétons 67 » au congrès de la FNAUT à Orléans les 27 et 28 octobre 2000 et au Conseil d'administration de l'Association nationale des Droits du piéton à Lyon le 18 novembre 2000. L'Association nationale des Droits du piéton partagera d'ailleurs à l'avenir les mêmes locaux à Paris que la F.N.A.U.T..

La prochaine Assemblée générale et un congrès des Droits du piéton auront lieu à Nancy les 9 et 10 juin 2001 et tous les membres de notre association y sont très cordialement invités. MICHEL DERCHÉ adresse ses plus vifs remerciements à Mme RAUL pour sa précieuse participation à la réalisation des bulletins « Piétons 67 Infos ».

La presse locale s'est fait l'écho des projets du Comité d'Action Deux Roues (C.A.D.R.) d'acquiescer dans la rue des Bouchers une maison à restaurer pour y installer une

« Maison de la Mobilité ».

Le C.A.D.R. compterait sur la présence et la participation financière de notre Association à ce projet. « Piétons 67 » n'a pas encore été saisi officiellement de la question. Quoi qu'il en soit, il devient d'autant plus nécessaire d'accroître le nombre des adhérents et particulièrement celui des personnes disposées à participer activement à notre action.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

2) Lecture et approbation du rapport d'activité du secrétaire.

Les 4 numéros parus de « Piétons 67 Infos » (N°1 décembre 1999, n°2 juin 2000, n°3 novembre 2000 et n°4 mars 2001) ont donné le détail complet des activités de l'association.

Gilles HUGUET résume les principaux points qui concernent notamment les nuisances occasionnées par le trafic poids lourds sur la route du Rhin à Neudorf, par le cinéma multiplexe installé le long de cette même route et le stationnement sauvage des voitures en particulier sur les trottoirs que celui-ci provoque dans tout le secteur.

« Piétons 67 » en liaison avec la « Rue de l'avenir » a continué à militer en faveur des zones 30 sans que ces initiatives aient trouvé auprès des élus le succès qu'elle mériteraient.

Nos efforts pour obtenir un interlocuteur privilégié auprès de la municipalité ont été réduits à néant à la suite du changement de la municipalité précédente. Nous reprenons nos efforts auprès du nouveau maire, Mme Fabienne KELLER.

« Piétons 67 » a participé à la semaine des usagers, à la semaine de la sécurité routière, à la commission « Air et Bruit » et à divers comités de quartier.

En liaison avec le C.A.D.R. et A.S.T.U.S. des questionnaires ont été adressés aux principaux candidats aux élections municipales. Les réponses reçues ont été analysées dans « Piétons 67 Infos » n°4.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

3) Lecture du rapport financier et des comptes du second exercice de l'association

Depuis juillet 2000, notre trésorier Antoine PAQUES a dû rapidement quitter Strasbourg pour des raisons professionnelles et donner sa démission.

Antoine PAQUES tenait la comptabilité à l'aide d'un ordinateur de poche. Sa transposition sur des supports plus traditionnels a posé quelques problèmes qui ont pu être résolus grâce aux conseils et à l'aide de notre réviseur aux comptes, Claude HERPIN, auquel Raoul ESQUESNE adresse ses vifs remerciements.

Les comptes présentés qui comportent un excédent de recettes de 328.73 F et un disponible en banque de 1.765.19 F couvrant la période du 01/06/2000 au 31/03/2001 (10 mois). Il est prévu d'arrêter les prochains comptes au 31.12.2001 (9 mois) et de repartir au 01.01.2002 avec des exercices de 12 mois portant donc sur l'année calendaire.

4) Rapport des réviseurs aux comptes

Claude HERPIN donne lecture du rapport des réviseurs aux comptes.

5) Vote du budget

Le budget proposé pour l'exercice du 01.04.2001 au 31.12.2001 qui comporte 2.000 F en dépenses et en recettes est approuvé à l'unanimité.

6) Quitus au trésorier

L'Assemblée à l'unanimité donne son quitus au trésorier pour l'exercice du 01.06.2000 au 31.03.2001.

7) Date d'arrêté de l'exercice et passage à l'Euro.

L'Assemblée à l'unanimité approuve la fixation du prochain exercice sur une période exceptionnelle de 9 mois du

01.04.2001 au 31.12.2001. Les exercices suivants couvriront une durée normale de 12 mois allant du 01.01 au 31.12, la comptabilité étant tenue en Euros à compter du 01.01.2002.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8) Fixation des cotisations (dont la part nationale) pour l'exercice du 01.04.2001 au 31.12.2001.

Les cotisations pour cette période sont fixées à :

- 70 F (dont 20 F de part nationale) à titre individuel,

- 140F (dont 40F de part nationale) pour les associations.

Elles restent inchangées par rapport à celles fixées pour la période du 01.06.2000 au 31.03.2001. La part nationale encaissée au cours de cette période s'élève à 320 F dont 280F pour les individuels et 40F pour les associations. L'Assemblée approuve le versement de ces 320F à l'Association nationale « Les Droits du piéton ».

9) Renouvellement pour un tiers des membres du Conseil d'Administration.

Les mandats de Guy DERACHE, Raoul ESQUESNE et Gilles HUGUET sont venus à échéance. Les intéressés se représentent. L'assemblée à l'unanimité, les intéressés s'étant abstenus chacun en ce qui le concerne, renouvelle leur mandat pour une période statutaire de trois ans se terminant en 2004 lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

10) Remplacement du Trésorier démissionnaire Antoine PAQUES

Aucun candidat ne s'étant présenté, ce poste reste provisoirement vacant.

Comme suite aux décisions de l'assemblée, le conseil d'Administration est composé comme suit :

François GIORDANI (mandat échéant en 2002)

André GUILLAUME (mandat échéant en 2002)

1 poste vacant (mandat échéant en 2002)

Michel DERCHE (mandat échéant en 2003)

Hélène HUCK (mandat échéant en 2003)

Christian SAGER (mandat échéant en 2003)

Guy DERACHE (mandat échéant en 2004)

Raoul ESQUESNE (mandat échéant en 2004)

Gilles HUGUET (mandat échéant en 2004)

Conformément à l'article 7 des statuts, un Conseil d'administration convoqué pour le mercredi 2 mai 2001 aura à élire le bureau pour le prochain exercice.

11) Divers

- Claude HERPIN déplore l'absence de plan de ville aux arrêts de tramway et l'absence d'abribus à la station Parc des Contades. Il lui est précisé que la CTS étudie actuellement la première question et pour la seconde il s'agit d'un blocage de l'architecte des bâtiments de France.

- Une longue discussion sur des nuisances sur la route du Rhin fait ressortir la complexité du problème qui ne pourrait être résolu de façon efficace que par une interdiction pure et simple de la circulation des poids lourds sur cette artère, mais une telle interdiction, à supposer qu'elle soit possible, poserait d'autres problèmes

- Lors de la semaine des transports publics, du 17 au 23 septembre 2001, le mercredi sera consacré aux associations. Le C.A.D.R. aura un stand place du Corbeau, A.S.T.U.S. et « Piétons 67 » sur la Place de l'Homme de Fer. Des essais de voiture électrique seront organisés place Broglie.

Levée à 22h15, la réunion a été suivie d'un pot amical.

Le Conseil d'Administration, réuni le 2 mai 2001, a procédé à l'élection des membres du bureau.

Ont été élus :

Président

Secrétaire

Secrétaire adjoint

Trésorier

Michel DERCHÉ

Gilles HUGUET

Raoul ESQUESNE

poste non pourvu

Promenade d'automne

Au moment où j'écris ces lignes, il pleut à verse, mais d'ici l'hiver il y aura certainement des jours ensoleillés qui inviteront à la promenade dans nos forêts vosgiennes. Celle que je vous propose ici part de Stambach. Elle peut se faire en trois heures environ et ne comporte aucune difficulté particulière (environ 10 km. et une dénivelée de 250 m.), mais elle s'adresse néanmoins à des personnes habituées à la marche en forêt et équipées en conséquence.

Stambach se trouve dans la vallée de la Zorn, à mi-chemin entre Saverne et Lutzelbourg, à 50 km. de Strasbourg. Jadis les randonneurs pouvaient s'y rendre en train et se restaurer avant le retour du soir à « la Fameuse Truite ». Les trains roulent toujours mais ne s'y arrêtent plus, car la gare a disparu, comme ont disparu les truites qui peuplaient les ruisseaux. Les bâtiments de l'hotel-restaurant ont résisté au temps, mais ils servent désormais à d'autres usages. Un parking situé de l'autre côté de la route accueille les voitures.

Notre sentier balisé d'un point jaune part de ce parking, passe sous la voie ferrée en compagnie d'un ruisseau, et rejoint rapidement une route forestière goudronnée. Nous la quitterons très vite vers la gauche. Dans la forêt le sentier monte doucement en zigzag vers le plateau du Wasserwald. On y trouvait jadis une belle futaie cachant un ensemble de tumuli. Les arbres ont succombé aux tempêtes et les tumuli à la curiosité des archéologues. Ceux-ci ont découvert des vestiges d'anciens murs et quelques tombes, assez pour nous faire comprendre que les lieux stratégiquement bien situés furent jadis le site d'un village gallo-romain.

Après ces ruines vénérables le chemin continue droit vers la localité de Hultheuse. Nous n'irons pas jusque là, mais avant l'extrémité du domaine forestier nous prendrons à gauche en direction du chalet du Limmersberg, du Club Vosgien. Celui-ci n'est pas ouvert au public, mais situé au milieu d'une clairière il offre des tables de pique-nique et certaines commodités, en plus d'une vue magnifique sur la Lorraine. Nous sommes ici à l'altitude de 450 m. et la brise est vivifiante.

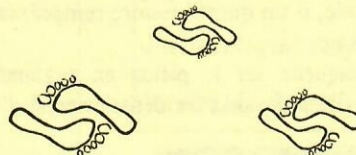
Pour retourner à notre point de départ, nous rebrousserons chemin jusqu'à la rencontre d'un chemin balisé d'une croix jaune qui vient de Hultheuse. Il descend progressivement vers le rocher du Muguet situé à 320 m. d'altitude. Celui-ci offre une belle vue sur la trouée de Saverne où canal, rivière, route et voie ferrée se fraient leur chemin.

La croix jaune descend vers la vallée par un court raidillon à côté du rocher du Muguet. Un ensemble de lacets nous amène dans le vallon du Mundel, où nous trouvons un chemin forestier qui aboutit à la route Saverne-Lutzelbourg. Pour éviter cette route fréquentée, la croix jaune emprunte vers la gauche un raccourci vers le canal de la Marne au Rhin. Il suffit de suivre l'ancien chemin de halage transformé en piste cyclable pour retomber au bout d'un kilomètre sur « la Fameuse Truite » et son parking.

Carte IGN Top 25 n° 3715 OT

Saverne - Sarrebourg - Rocher de Dabo.

Raoul ESQUESNE



Nos activités depuis le mois d'avril

Assemblée générale annuelle le 4 avril (voir pages 2-3).

✎ Examen sur le terrain le 7 mai des problèmes posés par certains trottoirs route des Romains et rue des Comtes à STRASBOURG-Koenigshoffen

✎ Envoi aux D.N.A. le 7 avril d'un communiqué de presse au sujet des potelets sur les trottoirs (en réponse à un « courrier des lecteurs »)

✎ Réunion mensuelle le 2 mai

✎ Envoi le 10 mai d'une lettre interassociative Piétons 67 – C.A.D.R. – A.S.T.U.S. – A.R.A.N. au Maire de Strasbourg demandant à nouveau l'interdiction des poids lourds sur la route du Rhin à Neudorf (aucune réponse 4 mois après)

✎ Envoi le 10 mai d'une lettre inter-associative Piétons 67 – C.A.D.R. – A.S.T.U.S. au Président de la C.U.S. et aux Maires de ses 27 communes demandant à nouveau la mise en place généralisée de zones 30 (1 réponse sur 28, 4 mois après : celle du Maire de Hoenheim).

✎ Réunion le 16 mai à la Mairie de Strasbourg avec Mme A. de Montgolfier, conseillère municipale, chargée des problèmes des cyclistes et des piétons : promesse de création d'une commission piétons – cyclistes (rien depuis 4 mois)

✎ Participation le 30 mai à une réunion de la commission air et bruit du S.P.P.P.I. à l'A.S.P.A.

✎ Réunion mensuelle le 6 juin

✎ Participation de G. Huguet et de R. Esquesne au colloque et à l'assemblée générale de l'Association nationale des Droits du piéton à Nancy les 9 et 10 juin

✎ Envoi le 11 juin d'une lettre au Maire de Strasbourg au sujet de la série noire des accidents mortels de piétons, demandant en particulier la généralisation des îlots-refuges centraux au milieu des passages piétons des voies larges de la ville (réponse le 3 août : quelques îlots-refuges viennent d'être ou vont être mis en place)

✎ Envoi aux D.N.A. et à « l'Alsace » le 13 juin d'un communiqué à la presse (commun avec la Ligue contre la Violence routière) au sujet de la série noire des accidents de piétons (paru uniquement dans « l'Alsace »)

✎ Participation le 15 juin à une « minute de silence » sur les lieux de l'accident mortel de l'enfant de 5 ans tué par un chauffard sur le boulevard d'Anvers

✎ Participation entre le 11 juin et le 2 juillet à diverses réunions de quartier de la ville de Strasbourg (quartier gare, Cronembourg-HautePierre, quartier des XV, Esplanade, Meinau, Neudorf)

✎ Réunion mensuelle le 4 juillet

✎ Participation le 26 juillet à une réunion à la Direction départementale de l'Équipement au sujet de la participation des associations à la semaine de la sécurité sur la route prévue fin octobre

✎ Réunion mensuelle le 5 septembre, avec la participation de la fille d'une dame piétonne tuée à Molsheim en juin dernier

✎ Envoi le 19 septembre d'une nouvelle lettre au Maire de Strasbourg au sujet des accidents mortels de piétons, demandant à nouveau la généralisation des îlots-refuges centraux au milieu des passages piétons des voies larges de la ville (suite à un nouvel accident mortel survenu rue des Comtes à Koenigshoffen)

✎ Participation à la semaine du Transport Public, place Kléber à Strasbourg du 17 au 23 septembre.

✎ Réunion mensuelle le 3 octobre

✎ Envoi le 25 septembre à l'Association nationale des Droits du Piéton, à sa demande, d'un questionnaire rempli sur les buts de nos Associations

✎ Élaboration d'une plaquette sur le piéton en agglomération, financée par l'Etat dans le cadre du Plan départemental d'actions de sécurité routière

La musique en fête... et les piétons

Nous sommes le 21 juin 2001, et comme tous les ans c'est la fête de la musique. La température est très agréable et les piétons sont heureux et joyeux. Ils peuvent se promener, circuler, flâner, gambader, marcher, chanter et même danser, la musique étant de la partie, avec une ambiance chaleureuse et fraternelle.

Tiens, une idée : à quand une journée qui s'appellerait par exemple

« EN VILLE AVEC LES PIÉTONS » ?

Michel DERCHÉ

Activités à venir

✎ Participation à la semaine de la sécurité sur la route du 22 au 27 octobre à Strasbourg :

- mise en place d'une banderole :

« Piétons, cyclistes, cohabitez... »

dans la rue d'Austerlitz (comme l'an dernier)

- distribution de la plaquette sur le piéton en agglomération

✎ Prochaines réunions mensuelles :

- 7 novembre

- 5 décembre

- 9 janvier (et non 2 janvier)

Bulletin d'adhésion à « Piétons 67 »
14 rue de la Schwanau - 67100 STRASBOURG

souhaite adhérer à « Piétons 67 »

souhaite être actif au sein de « Piétons 67 »

Cotisation : 70 F / 10,67 € Individuelle
 140 F / 21,34 € Association

Ci-joint un chèque bancaire / postal ou espèces

Nom : _____

Prénom : _____

N° et Rue : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Date : _____ Signature : _____

Piétons 67 Infos - Bulletin édité par Piétons 67
Adresse : Maison de l'A.R.A.N. - 14 rue de la
Schwanau - 67100 STRASBOURG
Tél / Fax : 03 88 25 04 11



Strasbourg, le 15 octobre 2001

14, rue de la Schwanau

67100 Strasbourg Chers membres de l'Association « Piétons 67 »,

Vous trouverez ci-joint le n° 5, daté de septembre 2001, de notre bulletin « Piétons 67 Info ». Il vous rend compte comme d'habitude de nos activités, et aussi de notre Assemblée générale annuelle, mais hélas également des accidents mortels de piétons.

Une fois de plus il faut des morts et des manifestations pour émouvoir les autorités. Il faut donc que nous soyons plus nombreux dans notre Association pour vraiment faire le poids.

Nous espérons que vous voudrez bien non seulement nous maintenir votre soutien, mais encore convaincre vos connaissances et amis de nous rejoindre.

L'Assemblée générale du 4 avril 2001 a fixé à 70 F (140 F pour les Associations) le montant de la cotisation de membre pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2001, dont 20 F (40 F pour les Associations) sont reversés à notre Association nationale « les Droits du Piéton ». Notre prochain exercice couvrira par contre l'année 2002 entière : l'Assemblée générale qui sera convoquée durant cette année arrêtera le montant, en euros, de la cotisation.

Le travail de quelques bénévoles et votre cotisation de membre sont les seules ressources dont « Piétons 67 » dispose pour assurer son fonctionnement et en couvrir les frais. Merci d'avance pour votre aide.

Avec toute mon amitié

Le Président



Michel DERCHÉ

N.B. Le bulletin d'adhésion figure en bas de la page 4 du bulletin.